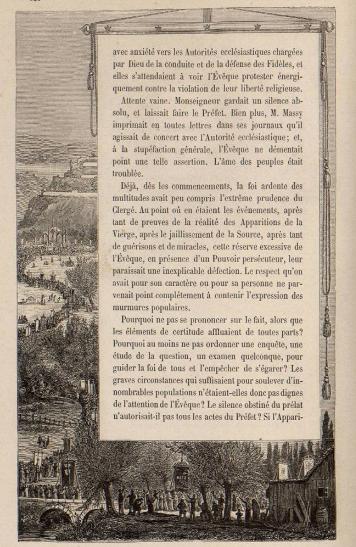


Mgr Laurence.



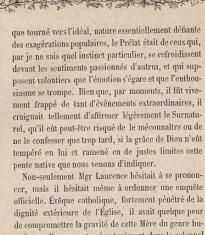
tion était fausse, l'Évêque ne devait-il pas éclairer les fidèles et arrêter l'erreur à son début? Si elle était vraie, ne devait-li pas s'opposer à la persécution des croyants et défendre avec courage l'œuvre de Dieu contre la malice des hommes? Une simple démarche de l'Évêque, une enquête n'eût-elle pas empêché le Préfet d'entrer dans la voie des persécutions où il s'était enfin engagé? Les Prêtres et l'Évêque étaient-ils donc sourds à tant de prières et de cris de reconnaissance que l'on entendait autour de cette Roche, à jamais célèbre, où la Mère du Dieu crucifié avait posé son pied virginal? La Lettre avait-elle tué l'Esprit? Étaient-ils, comme les prêtres pharisaïques dont parle l'Évangile, aveugles à la splendeur fulgurante de tant de Miracles? Étaient-ils si occupés à l'administration et aux cérémonies de l'Église et si absorbés par leurs fonctions cléricales, que la main toute-puissante de Dieu, apparaissant hors du temple, fût pour eux un fait inaperçu ou un événement sans importance? Était-ce donc en de tellles circonstances, quand Dieu intervenait et quand les persécuteurs s'opposaient à son œuvre, que l'Évêque, comme dans les processions, devait marcher le dernier? Cette clameur s'élevait du sein des foules et allait grossissant. Le Clergé était accusé d'hostilité ou d'indifférence ; l'Évêque, de faiblesse et de timidité. Par la logique des événements et la pente naturelle du cœur humain, ce vaste mouvement d'hommes et d'idées, si essentiellement religieux dans son principe, menaçait de devenir anti-ecclésiastique. Les multitudes, pleines de foi envers la Vierge et la Trinité

sainte, mais pleines de mécontentement, irritées contre l'abstention si prolongée du Clergé, tendaient du même coup à courir vers l'Église, où réside la force divine, et à déserter la sacristie, où, sous le costume sacerdotal, se rencontrent trop souvent les défaillances de l'homme.

Mgr Laurence continuait cependant de demeurer dans son immobile réserve. Quelles étaient les raisons du prélat pour résister à cette voix du peuple qui est quelquefois la voix du Ciel? Était-ce prudence divine? Était-ce prudence humaine? Était-ce sagesse? Était-ce faiblesse?

II

Croire n'est pas facile. Malgré tant de preuves éclatantes, Mgr Laurence concevait encore des doutes et hésitait à agir. Sa foi très-savante n'allait pas aussi vite que la foi des simples. Dieu, qui se montre pour ainsi dire tout d'un coup aux âmes naïves et ignorantes, que les études humaines ne peuvent éclairer, se plaît parfois à imposer une plus longue et plus patiente recherche aux intelligences cultivées et instruites, qui sont capables d'arriver à la vérité par le chemin du travail, de l'examen et de la réflexion. Comme l'Apôtre Thomas refusant de croire aux témoignages des autres Disciples et des saintes Femmes, Mgr Laurence aurait voulu voir toutes choses de ses yeux et les toucher de ses mains. Esprit précis, plutôt incliné vers la pratique



main, en l'engageant prématurément dans le solennel examen de tous ces faits singuliers, dont il n'avait pas une connaissance personnelle suffisante, et qui pouvaient, après tout, n'avoir pour base que les enfantillages d'une petite bergère et les vaines illusions de pauvres âmes fanatisées.

Assurément, l'Évèque n'eût jamais conseillé, et il déplorait profondément les actes de l'Autorité civile, Mais, puisque ce mal était fait, n'était-il pas prudent

Mais, puisque ce mai ctait fait, n'étair-il pas prudent d'en retirer le bien accidentel qui pouvait en résulter? N'était-il pas sage, — si par hasard il y avait erreur dans les croyances et les récits populaires, — d'abandonner le prétendu fait surnaturel à lui-même et de le laisser se débattre tout seul contre l'hostile exa-





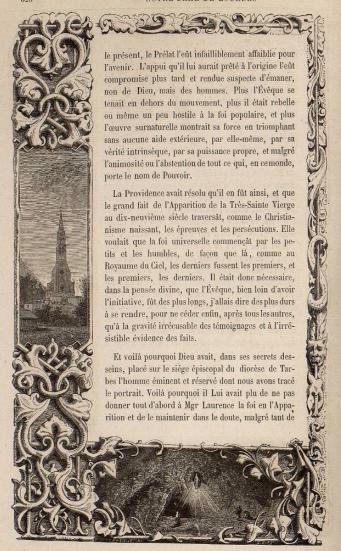
men et les persécutions de M. Massy, des libres penseurs et des savants, ligués ensemble pour terrasser la Superstition? Donc il fallait attendre, et ne point se hâter d'engager avec le Pouvoir civil un conflit peut-être inutile. « Je déplore comme vous la marche inconsidérée de » l'administration, » disait l'Évêque, dans son intimité, à ceux qui le pressaient d'intervenir; « mais, n'étant » point chargé de la Police, ni consulté, je ne puis que » laisser faire. Chacun répond de ses actes... » - « Je » n'ai été pour rien jusqu'ici », ajoutait-il, « dans les » actes de l'Autorité civile relativement à la Grotte; et » je me félicite de m'en tenir là. Plus tard, l'Autorité » ecclésiastique verra s'il y a quelque chose à faire1. » Dans cet esprit de prudence et d'expectative, l'Évêque ordonna au Clergé diocésain de prêcher hautement le calme aux populations et d'employer son influence à les faire se soumettre à l'Arrêté du Préfet. Éviter tout désordre matériel, ne créer aucun embarras nouveau, favoriser même, par respect pour le principe d'Autorité, l'exécution des mesures prises au nom du Pouvoir, et voir yenir les événements, paraissait à l'Évêque le plus sage de tous les partis. Telles étaient les pensées de Mgr Laurence, ainsi qu'elles ressortent de sa correspondance de cette époque. Telles étaient les considérations qui déterminaient son attitude et qui inspiraient sa conduite. Peut-être, s'il avait eu en ce moment la foi puissante des multitudes, la logique de son esprit eût-elle suivi un autre chemin. Mais il était bon qu'il pensât et qu'il agît ainsi; il était bon qu'il ne crût pas encore. Et en voici les raisons profondes:

Si Mgr Laurence, dans sa haute prudence d'Évêque, se plaçait au point de vue d'une erreur possible, Dieu, dans sa clairvoyance infinie, se plaçait au point de vue de la certitude immuable de ses actes et de la vérité de son œuvre. Dieu voulait que cette œuvre subît l'épreuve du temps et s'affirmât elle-même en surmontant, sans être secourue par personne, les douloureuses traverses de la persécution. Or, si l'homme de l'Église, si l'Évêque avait cru dès le commencement à la réalité de tant d'Apparitions et de Miracles, eût-il pu résister aux généreux entraînements de son zèle d'apôtre et hésiter un seul instant à intervenir avec énergie contre les persécuteurs des Fidèles, contre les ennemis de l'œuvre divine? S'il avait eu la foi que la Mère de Dieu était véritablement apparue dans son diocèse, demandant un temple à sa gloire et guérissant les malades, eûtil pu balancer une seconde entre la volonté de cette Reine éternelle de la Terre et du Ciel et les oppositions misérables d'un Massy, d'un Jacomet ou d'un Rouland? Non, certes. Avec une telle foi au cœur, l'Évêque, comme autrefois saint Ambroise à Milan, ne pouvait que se dresser, la crosse en main et la mitre au front, en face du Pouvoir civil. Publiquement, à la tête des crovants, sans nulle crainte des hommes, il fût allé boire à la Source divine, ployer les genoux devant le rocher béni que la sainte Vierge avait sanctifié en le touchant de ses pieds, et poser, en ces lieux déserts, la première pierre d'un temple magnifique à Marie Immaculée.

Mais, en défendant de la sorte l'œuvre de Dieu dans



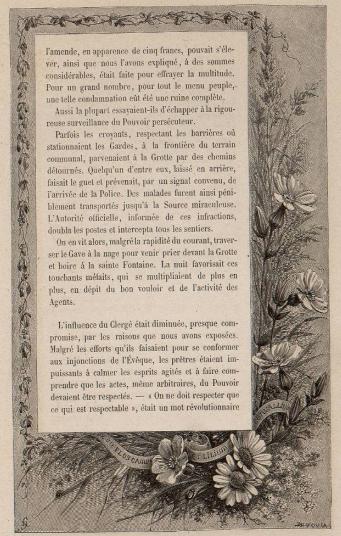


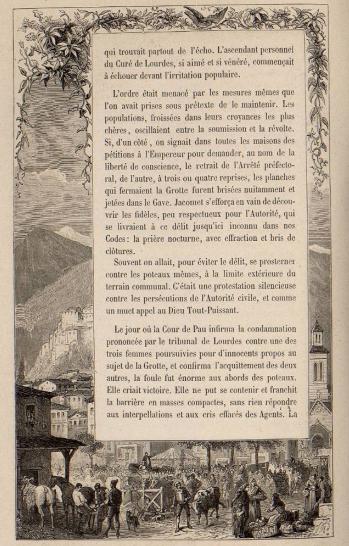


faits éclatants. Il entrait dans son céleste plan de confirmer en cette circonstance, dans le Prélat, cet esprit de temporisation et de prudence qu'il lui avait si largement départi; et de laisser à son épiscopale sagesse ce caractère de longue hésitation et de lenteur extrème qu'au milieu de l'effervescence générale les multitudes poùvaient ne pas comprendre, mais dont l'avenir devait manifester aux yeux de tous les admirables résultats et la providentielle utilité.

Le peuple avait la vertu de Foi, mais son ardeur impatiente eût voulu pousser le Clergé à une intervention prématurée. L'Évêque avait la vertu de Prudence, mais ses yeux n'étaient point encore ouverts à la vérité de l'œuvre surnaturelle qui s'accomplissait devant lui et qui frappait tous les regards. La sagesse complète et la juste mesure de toutes choses étaient comme toujours en Dieu seul, qui dirigeait les événements, et dont la main toute-puissante faisait servir à son but et inclinait également à l'ordre immuable de ses desseins la fougue des multitudes et les hésitations du Prélat. - Dieu voulait que l'Église, dans la personne de l'Évèque, s'abstînt de tout rôle actif, et que, se tenant constamment en dehors de la lutte, elle n'apparût au moment suprême que pour juger souverainement ce grand débat et proclamer la

111 Moins calmes et moins patientes que l'Évêque, enthousiasmées par tant d'événements visiblement surhumains et par l'émouvant spectacle des guérisons. miraculeuses qui se multipliaient, les populations cependant ne se laissaient nullement arrêter par les tracasseries et les violences de l'Administration. Les plus intrépides, bravant les tribunaux et leurs amendes, franchissaient les barrières et venaient prier devant la Grotte, après avoir jeté leur nom aux Gardes qui veillaient à l'entrée du terrain communal. Parmi ces Gardes, plusieurs croyaient comme la foule et commençaient, en arrivant et avant de se mettre en faction, par s'agenouiller à l'entrée du lieu vénéré. Placés entre le morceau de pain que leur donnait leur modeste emploi de Sergent de ville ou de Cantonnier et la besogne répugnante qu'on leur imposait, ces pauvres gens, dans leur prière à la Mère des indigents et des faibles, rejetaient la responsabilité de la douloureuse consigne qu'ils exécutaient sur les Autorités qui les forçaient d'agir. Malgré cela, ils remplissaient strictement leur tâche et verbalisaient régulièrement contre les délinquants. Bien que, dans la pieuse impétuosité de leur zèle, beaucoup de croyants s'exposassent volontiers au péril pour aller publiquement invoquer la Vierge au lieu de l'Apparition, la jurisprudence de M. Duprat, dont





Police, déconcertée par l'échec éprouvé à Pau, et se troublant devant ces milliers d'hommes, recula et laissa passer le torrent. Le lendemain, les ordres et les remontrances du Préfet vinrent réconforter la Police et prescrire une surveillance de plus en plus sévère. On augmenta les forces; on fit entendre aux agents le mot de « destitution ». La rigueur redoubla. Des bruits sinistres, absolument faux, mais habilement répandus et facilement acceptés par les multitudes, parlaient de prison pour les délinquants. La pénalité réelle ne suffisant pas, on essayait de faire naître dans l'âme des croyants une sorte de terreur par des menaces imaginaires. D'une façon ou d'une autre on parvint à empêcher pendant quelques jours le renouvellement des infractions ouvertes. Parfois des malheureux venus de loin, des infortunés en proie à la paralysie, à la cécité, à quelqu'une de ces tristes infirmités que la médecine abandonne et que Dieu seul a le secret de guérir, arrivaient chez le Maire, et le suppliaient à mains jointes de leur permettre d'aller chercher une suprême chance de salut à la Source miraculeuse. Le Maire, obstiné dans la consigne préfectorale, et montrant dans l'exécution des mesures prises cette énergie de détail par laquelle les natures faibles se trompent elles-mêmes, le Maire refusait, au nom de l'Autorité supérieure, la permission demandée. Cruauté sans excuse, on verbalisait contre des